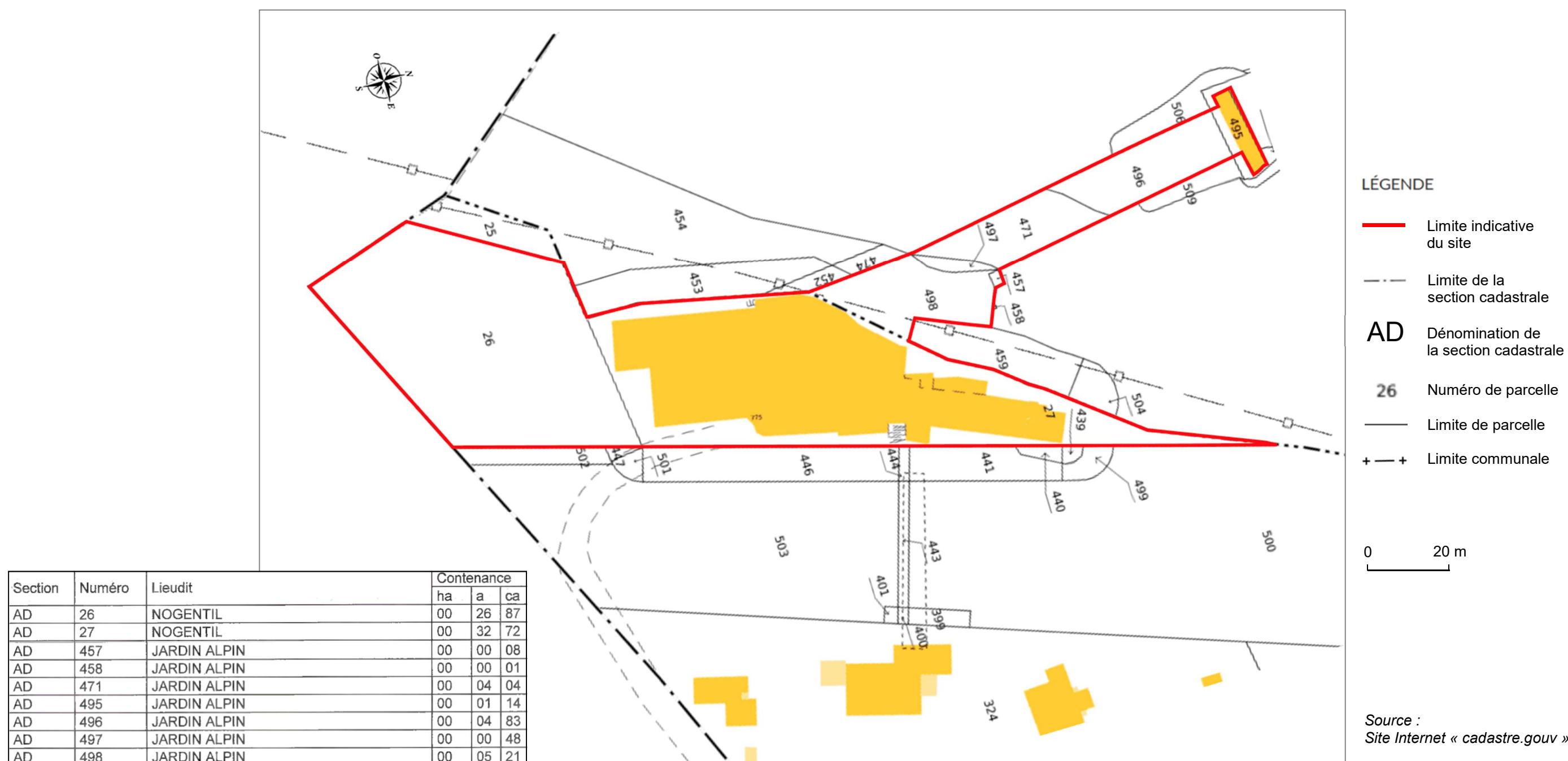


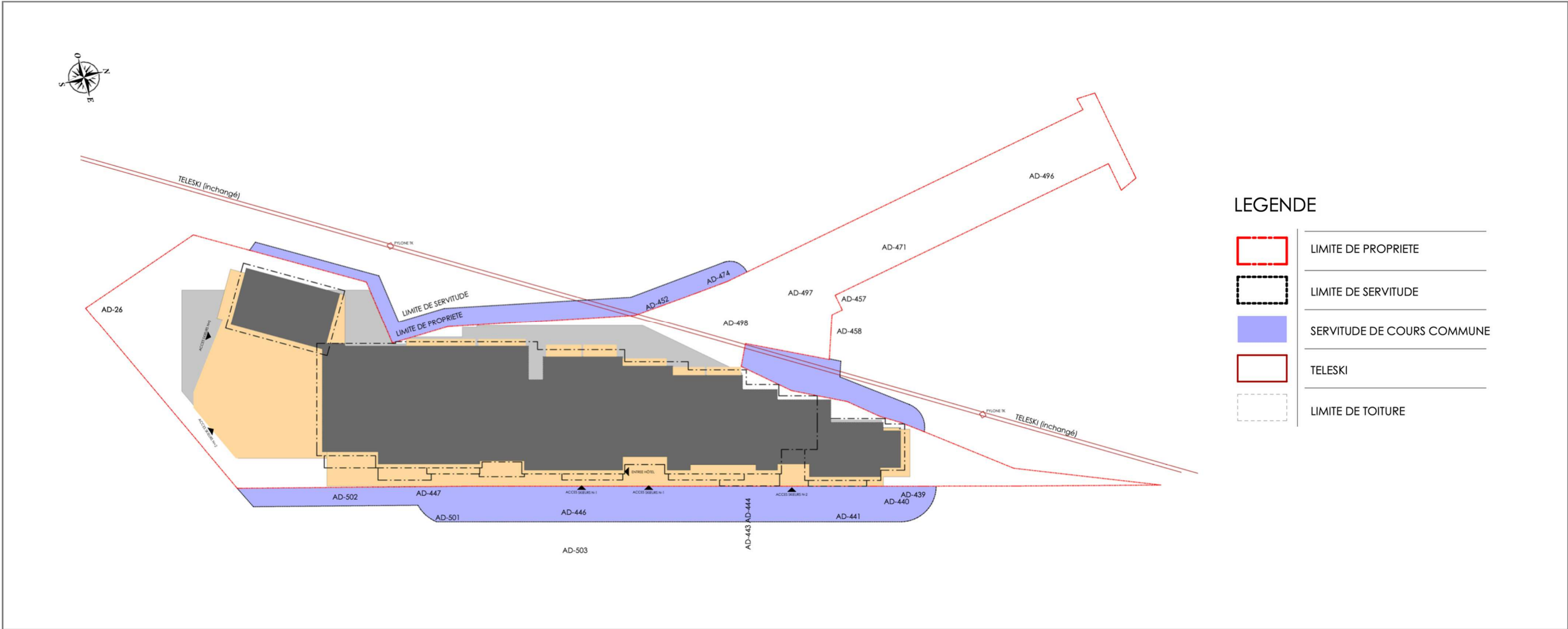
## Annexe 8 : Emprise foncière

Extrait du cadastre



Comme l'illustre l'illustration ci-avant, produite à partir du site internet du cadastre, le site est composé de plusieurs parcelles. Il représente une emprise foncière globale d'une **superficie totale de 7 538 m<sup>2</sup>**.

Illustration de la servitude cour commune



Par ailleurs, il convient de préciser qu’une convention de servitude dite de « cour commune » a par ailleurs été conclue en 2013 entre le propriétaire du site (à savoir le maître d’ouvrage du projet objet du présent dossier) et le Département de la Savoie. Cette convention a fait l’objet d’un modificatif en 2022. Les parcelles concernées par cette servitude (représentant une assiette foncière globale de 1 800 m<sup>2</sup>) sont illustrées sur l’image ci-avant.

Cette servitude est par ailleurs complétée d’une servitude de passage au profit de la Société des 3 Vallées (S3V) concernant l’ouvrage du Télésiège de Bellecôte (servitude constituée d’une bande de 8 mètres de large, de part et d’autre de ce télésiège, afin de laisser le libre accès, pour des raisons techniques et de sécurité, au personnel de la S3V).